

Désignation de l'entreprise : SARL 2D		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 1 RUE JACQUES CELLERIER		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 7 5 2 4 8 0 2 6 9 0 0 0 1 4			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N, clos le, 31122024					
		N-1, 31122023					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
			Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	190 000	190 000	190 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	258 159	255 756	2 403
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	408 884	244 890	163 994
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE	39 995		38 192	
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *	BH	BI	7 761		7 364		
TOTAL (II)		BJ	BK	904 799	500 645	404 154	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	109 677		102 177
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	2 382		3 181
		Autres créances (3)	BZ	CA	14 081		12 289
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	124 138		154 100	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			95	
	TOTAL (III)	CJ	CK	250 278		250 278	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	1 155 077	500 645	654 432	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 190 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		7 761	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

CERTIFÉ CONFORME A L'ORIGINAL



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL 2D		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :11.250.....)	DA	11 250	11 250
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 647	7 647
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	253 131	159 515
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	142 203	143 616
	Subventions d'investissement	DJ	2 145	2 745
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	416 377	324 774
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	107	128
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	120 771	151 743
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	27 116	116 641
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	70 327	67 716
	Dettes fiscales et sociales	DY	19 704	60 895
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	29	828
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	238 055	397 952	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	654 432	722 726
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	148 345	277 181	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		219	

Etats financiers au 31/12/2024

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **654 432** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 530 898** euros et un total **charges** de **1 388 695** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **142 203** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- § Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- § Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Règles et Méthodes Comptables

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Capital social

		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		750,00	15,0000	11 250,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		750,00	15,0000	11 250,00

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires		1	
	Employés		4	
	Ouvriers			
	TOTAL		5	

Immobilisations - Amortissements

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2024
Fonds commercial	190 000			190 000
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	272 684		14 525	258 159
Installations générales, agencements et divers	316 166			316 166
Matériel de transport	43 815			43 815
Autres immobilisations corporelles	48 903			48 903
Immobilisations financières	45 557	2 200		47 757
TOTAL GENERAL	917 124	2 200	14 525	904 799

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2024
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	269 055	1 225	14 525	255 756
Installations générales, agencements et divers	177 878	23 484		201 362
Matériel de transport	3 724	8 763		12 487
Autres immobilisations corporelles	15 584	15 457		31 040
TOTAL GENERAL	466 241	48 929	14 525	500 645

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises					
<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

NEANT

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	7 761	7 761	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 382	2 382	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéficies	870	870	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 408	1 408	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	11 803	11 803		
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		24 225	24 225	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	107	107		
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	120 771	31 061	89 711	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	70 327	70 327		
	Personnel et comptes rattachés	8 300	8 300		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 078	6 078		
	Impôts sur les bénéficies				
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 459	4 459		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	867	867		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	27 116	27 116		
	Autres dettes	29	29		
	Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		238 055	148 345	89 711	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		30 752			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		22 065			

Charges à payer

31/12/2024

Total des Charges à payer		8 469
Emprunts obligataires convertibles		107
INTERETS COURUS	107	
Emprunts et dettes financières divers		227
INT CC - C/C PHILIPPE DELVAUX	227	
Dettes fiscales et sociales		8 135
PROVISION POUR CP	4 569	
COTI TNS A PAYER	1 314	
CHARGES SOCIALES / PROV. CP	1 284	
CHARGES SOCIALES A PAYER	495	
CHARGES FISCALES SUR CP	69	
ETAT CHARGES A PAYER	403	

2D SARL
Société à responsabilité limitée
au capital de 11 250 euros
Siège social : 1 Rue Jacques Cellierier
21000 DIJON
752 480 269 RCS DIJON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 9 MAI 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 142 203,04 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes aux associés	80 000,00 euros
Soit 106,66 euros par part	

Le solde, en totalité au compte « Report à nouveau ».	62 203,04 euros
---	-----------------

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire Annuelle par inscription au crédit du compte courant de chaque associé.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,



- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Assemblée Décidant de la Distribution de dividendes	Somme totale distribuée	Montant par part sociale	Abattement	Sommes éligibles à la réfaction	Sommes non éligibles à la réfaction
29/03/2024	50 000	66,66	40%	50 000	/
23/12/2023	100 000	133,33	40%	100 000	/
20/12/2022	14 000	18,66	40%	14 000	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 9 mai 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

